

N°27/06 – 26 mars 2012

Budget primitif 2012 de l'assainissement collectif

Le rapporteur,

➔ présente le projet de budget annexe 2012 de l'assainissement collectif.

Ce projet de budget a fait l'objet d'une analyse lors de la « commission des finances et administration générale » du 13 mars 2012.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte :

le budget primitif 2012 de l'assainissement collectif ;

VOTE :

- recettes d'exploitation du budget annexe 2012 de l'assainissement collectif : à l'unanimité,
- dépenses d'exploitation du budget annexe 2012 de l'assainissement collectif : à l'unanimité,
- recettes d'investissement du budget annexe 2012 de l'assainissement collectif : à l'unanimité,
- dépenses d'investissement du budget annexe 2012 de l'assainissement collectif : à l'unanimité.